



TERMES DE REFERENCE POUR
LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL :
FORMULATION DU PROGRAMME CONJOINT DE RENFORCEMENT
DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE TOGOLAISE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le début du vingt-et-unième siècle a connu la montée de l'implication de la société civile dans la gestion de la vie publique dans plusieurs pays. En février 2003, le Secrétaire Général des Nations Unies constituait, sur recommandation de la résolution 57/300 du 20 décembre 2002, un Groupe d'éminentes personnalités en vue de définir le cadre partenarial entre les Nations Unies et la Société Civile. Suite à la transmission du rapport de ce groupe en juin 2004, l'Assemblée Générale, lors de sa 59ème session, a décidé le 13 septembre 2004 de retenir et de renforcer un certain nombre de relations visant à établir un partenariat avec les organisations de la société civile (OSC).

Les principales recommandations étaient de :

- Développer et approfondir les relations avec les organisations non gouvernementales pour renforcer les débats entre le Gouvernement et les Nations Unies sur les cibles les plus importantes
- Renforcer le rôle d'accompagnateur externe que les Nations Unies jouent dans les différentes régions d'intervention
- Renforcer, à travers les actions des Nations Unies, les liens entre les initiatives locales des communautés et les programmes centraux des gouvernements.

Au niveau de l'Equipe-pays du Togo, une étude sur la société civile a été commanditée pour répondre aux orientations du Secrétariat Général et dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF 2008-2012. Plus précisément, cette étude obéit aux résultats escomptés dans la matrice de mise en œuvre du troisième axe de cet UNDAF, à savoir la promotion des Droits de l'Homme et de la bonne gouvernance. Parmi les recommandations de cette étude, on retiendra entre autres, la nécessité d'appuyer une plus grande professionnalisation des organisations de la société civile togolaise, surtout la mise en place de mécanismes et programmes de renforcement périodique des capacités des responsables et du personnel des OSC. Ces programmes devront viser :

- La gestion stratégique, opérationnelle et financière des projets,
- La gouvernance démocratique de ces organisations.

Un groupe *inter-agences* mis en place par les Chefs d'Agences du SNU afin de traduire ces recommandations en activités, a préconisé le développement d'un programme conjoint autour de trois principaux axes :

- L'organisation d'activités de plaidoyer et sensibilisation en vue de l'amélioration de la mise en œuvre et de la révision du cadre juridique des OSC togolaises ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles de ces organisations et enfin ;
- L'appui à la création et l'opérationnalisation d'un cadre de concertation entre les organisations de la société civile, le Gouvernement et les Agences du Système des Nations Unies pour un meilleur contrôle citoyen.

C'est pourquoi, en vue de la formulation de ce programme, l'Equipe-pays du SNU au Togo, à travers le Bureau du Coordonnateur Résident sollicite les services d'un **consultant national**.

1. OBJECTIFS ET MANDAT DU CONSULTANT

La présente mission est destinée à formuler un programme conjoint de renforcement des capacités de la société civile au Togo. Spécifiquement, il s'agira pour le consultant de :

- ✓ Faire la situation des différents programmes d'appui à la société civile togolaise soutenus par le Gouvernement et les principaux partenaires en développement présents dans le pays ;
- ✓ Faire l'analyse des priorités nationales en la matière, à partir des politiques et programmes nationaux (SND-OMD ; DSRP..) ;
- ✓ Faire l'analyse des différents documents programmatiques (UNDAF, CPAP, et autres) au sein du SNU, spécifiquement les axes en lien avec le renforcement des capacités de la société civile;
- ✓ Développer à partir des recommandations de l'étude -diagnostic sur la société civile réalisée en 2008, des orientations de l'Assemblée Générale des Nations - Unies en la matière, des axes retenus par le Comité de formulation, un programme conjoint de renforcement de capacités ;
- ✓ Veiller à ce que ce programme obéisse aux canevas des programmes conjoints retenus par UNDG.

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

- 1) Le consultant aura à réaliser cette mission en quatre grandes étapes :
 - planification de la mission et des différentes étapes ;
 - collecte et analyse des données ;
 - synthèse et recommandations ;
 - finalisation et dépôt du document de programme ;
- 2) Le consultant devra collecter et analyser toutes les informations relatives au renforcement des capacités de la société civile togolaise, les analyser, et proposer un programme de renforcement de capacités ;

- 3) Il devra travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement, les Organisations de la Société Civile, le Secteur Privé, les Chefs d'Agences et Chargés de Programme du Système des Nations Unies et les autres partenaires en développement ;
- 4) Le consultant devra présenter les rapports et document de programme tels que spécifiés dans le paragraphe ci-après (résultats attendus).

3. RESULTATS ATTENDUS

Le consultant devra fournir aux différentes étapes de la mission :

1. Un rapport d'étape (maximum 15 pages) comprenant l'approche et la démarche méthodologique, les outils de collecte de données, et un plan de travail détaillé. Ce rapport devra être déposé au Bureau du Coordonnateur d'ONUSIDA et au Bureau du Coordonnateur Résident, une semaine après le début du processus de formulation;
2. Un résumé (en version *powerpoint*) et un *draft* du programme (maximum 20 pages) présenté en version électronique (*word*) et papier à l'Équipe- pays comprenant :
 - ✓ Une réponse claire aux objectifs susmentionnés suivant les orientations de UNDG/DOCO;
 - ✓ Un plan de travail clair pour le reste de l'année 2009.

Ce document devra être déposé au Bureau du Coordonnateur Résident, une semaine avant la fin de la durée de l'étude.

3. Le document de programme final validé (maximum 20 pages) par les principaux acteurs impliqués. Ce document devra être déposé en trois exemplaires en version électronique (format *word*) et en version papier à la fin de l'étude.

4. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Le consultant devra justifier :

1. d'au-moins un diplôme universitaire (BAC +5) en gestion des organisations collectives, en économie coopérative, en sciences sociales, en planification ou tout autre domaine connexe;
2. d'un minimum de 5 ans d'expérience en matière de recherches et gestion de politiques et/ou programmes du tiers secteur;
3. d'une excellente compréhension et connaissance du Système des Nations Unies et des autres partenaires en développement présents au Togo, et de leurs outils de programmation ;
4. d'une bonne maîtrise et compréhension de l'approche « genre » et de l'approche « droits de l'homme » comme composantes transversales ;
5. d'une excellente connaissance de la société civile togolaise;
6. d'une bonne capacité de rédaction et de communication.

5. DUREE ET LIEU DE TRAVAIL

La durée de la mission est de 22 jours ouvrables, et elle se déroulera dans la capitale nationale du Togo, Lomé.

6. COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Chaque dossier de candidature devra être composé d'un curriculum vitae ou d'un formulaire P11 complété, des copies des principaux diplômes et attestations, et d'une lettre de motivation adressée au :

*Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
40, Avenue des Nations Unies
BP 911
Lomé- République du TOGO*

7. EVALUATION DES DIFFERENTS DOSSIERS DE CANDIDATURES

L'évaluation des dossiers de candidatures sera faite selon le système de pondération ci-après :

CRITERES DE SELECTION	POINTS ATTRIBUES
PROFIL DU CANDIDAT (NIVEAU DE DIPLOMATION – DOMAINE D'ETUDE)	30
EXPERTISE EN RECHERCHE ET GESTION DE POLITIQUES/PROGRAMMES	30
EXCELLENTE COMPREHENSION ET CONNAISSANCE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES PARTENAIRES EN DEVELOPPEMENT PRESENTS AU TOGO, ET DE LEURS OUTILS DE PROGRAMMATION	10
BONNE MAITRISE ET COMPREHENSION DE L'APPROCHE « GENRE » ET DE L'APPROCHE « DROITS DE L'HOMME » COMME COMPOSANTES TRANSVERSALES	10
EXCELLENTE CONNAISSANCE DE LA SOCIETE CIVILE TOGOLAISE	10
CAPACITE DE REDACTION ET DE COMMUNICATION (AU-MOINS 2 PUBLICATIONS ET 2 ACTIVITES DE COMMUNICATIONS)	10
Total	100

En cas d'égalité, la préférence sera donnée aux candidatures féminines.

8. TYPE DE CONTRAT

Le consultant choisi sera lié au Système des Nations Unies dans le cadre de cette activité par un contrat de prestation de services, dont les termes seront spécifiés avant le début de l'étude.

9. DELAI DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Le présent dossier d'appel d'offres fera l'objet d'une soumission interne au sein des Agences du Système des Nations Unies. Les répertoires locaux des consultants des Agences où ils existent seront également mis à profit. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **mardi 16 juin à 17H00 GMT** (heure du Togo).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.